

Aigle, le 1^{er} mars 2004, Rapport 2004 du Service Communautaire de la Planchette

A Mesdames et Messieurs les membres de l'Assemblée régionale de la région EERV 18,

Ce rapport est un résumé succinct de nos réflexions en vue de déterminer des lignes directrices pour la suite du projet Service communautaire de la Planchette.

Les **objectifs** que nous nous étions donnés lors de la création du SC ont quelque peu déviés du point de vue géographique, du moins en ce qui concerne le public cible. Il s'est avéré que par le biais des informations données dans les médias, dans les paroisses et aussi par le bouche à oreille, des personnes **de toute la région voire plus** nous ont approchés. Le point d'accrochage avec les futurs usagers est avant tout **le cours de français**. Même si par la suite, ils participent aux autres activités, le contact s'établit souvent par une demande visant à améliorer leurs compétences linguistiques. Toute notre action s'articule autour de cette offre de cours, qui nous vous le rappelons est financée en grande partie par la Commission fédérale des étrangers. A partir de là, nous avons pu déployer tout un réseau de bénévoles qui trouvent non seulement l'occasion de témoigner de leur foi, mais trouvent aussi une place qui renforce leur sentiment d'appartenance à notre société. Notre vocation est d'être là où les autres ne sont pas. Nos activités s'appuient sur un réseau social de **proximité** et peuvent donc contribuer à l'insertion sociale non seulement des apprenants, mais aussi des bénévoles. De par notre rôle amenant les usagers à des comportements faisant largement appel à la solidarité, à l'entraide, au soutien réciproque, nous diffusons des valeurs chrétiennes.

L'accompagnement que nous offrons aux personnes étrangères, aux bénévoles suisses ou étrangers n'est pas exhaustif. Cependant nous tendons à favoriser la délégation auprès d'associations plus spécialisées que nous dans leur domaine. L'exemple illustrant le mieux le bien fondé de cette position est l'orientation systématique, lors de questions juridiques relatives à la loi sur l'asile ou à la loi sur les étrangers, vers le Service Juridique d'Aide aux Exilés (SAJE).

Même si notre cahier des charges induit des objectifs particuliers, notre démarche s'inscrit toujours à travers les besoins exprimés. C'est pour cette raison, que nous devons être sans cesse à l'écoute pour répondre au plus près des nécessités. Cependant, parmi **les collaborations possibles avec la région**, nous souhaiterions, sur un mode qui reste à construire, participer plus activement aux événements paroissiaux afin de faire connaître le travail qui est accompli dans la dimension chrétienne qui est la nôtre, non seulement auprès des personnes étrangères mais aussi auprès de la population suisse. Les retombées bénéfiques de notre travail concernent tout le monde ! Nous en sommes profondément persuadés. **Le fait d'offrir un accueil dans le contexte d'un lieu d'église et avec un accompagnement spirituel d'un diacre apporte aux bénévoles la possibilité de concilier leurs convictions chrétiennes avec leurs actes de citoyens. Plusieurs bénévoles ont pu nous exprimer leur satisfaction de travailler dans notre service communautaire pour y avoir trouvé une nouvelle manière d'exprimer et de vivre leur foi, parfois même pour avoir pu reprendre contact avec l'église.**

La clé de voûte de notre façon d'appréhender l'avenir est la coopération non seulement avec les institutions régionales (18) de L'EERV, mais plus largement avec toute la communauté chrétienne. Le ministre du SC, par le fait de son double mandat travaille déjà dans cet esprit et multiplie les rencontres avec ses collègues concernés. Nous avons aussi mis l'accent sur la collaboration avec le Centre Social Protestant avec lequel ainsi qu'avec d'autres associations, est en train de s'élaborer un concept de cours de français à l'échelon cantonal. Les réunions sont quasi mensuelles. Elles sont enrichissantes mais demandent à chaque fois un investissement de temps. Comme nous l'avons souligné plus haut, dans cette même optique, ne pourrions-nous pas sous une forme qui reste à définir solliciter les communes de la région afin qu'elles nous soutiennent dans nos projets.

Grâce à l'aide du Fond pour la diaconie communautaire, nous avons pu engager une animatrice de proximité. Son poste est à 15%, mais elle fournit un travail supplémentaire en tant que bénévole.

De plus, cette personne a un mandat de la Commission fédérale des étrangers (30%) qui consiste à faire émerger de nouveaux projets émanant des communautés migrantes de la région Chablais Riviera. Cette double fonction a créé de nombreuses synergies et a mis en relief la nécessité de la participation. Cela pourrait éventuellement consister encore à une piste de collaboration avec les paroisses de la région.

Notre présence dans le quartier a permis aussi l'organisation :

- d'une fête dont la quatrième édition vient de s'achever
- de repas mensuels de type « repas canadiens »
- d'un espace de rencontres
- **d'animations pour enfants**

Dans la perspective d'imaginer de nouvelles collaborations avec la région, nous pourrions ouvrir ces activités à toutes les paroisses, en particulier ce qui concerne **les jeunes**. Les modalités sont à construire ensemble, cependant ces quelques réflexions pourraient constituer les prémices d'un nouveau partenariat.

Bien que nous puissions compter sur différentes aides des collectivités publiques, les besoins sont immenses et si nous voulons poursuivre notre travail et offrir à tous le même soutien sans faire de différenciation ainsi que l'Évangile nous l'a enseigné, nous sommes sans cesse à la recherche de nouveaux bénévoles, de nouveaux moyens et de nouveaux soutiens. Nous accueillons chaque être humain sans faire de tri, de choix. Actuellement, la politique tend à nous contraindre à une attitude qui est en complète contradiction avec ce que prône l'Église.

Tous les membres du Service communautaire de la Planchette se situent clairement en faveur d'une extension de notre présence dans un esprit tel que les initiateurs d'Église-Avenir l'ont voulu. Nous sommes en effet convaincus que la proximité est une des clés de l'avenir afin que perdure la vocation humanitaire de l'Église. **Nous nous trouvons ici dans une situation à laquelle convient particulièrement bien le terme de « présence et solidarité » et c'est sous ce titre que notre service communautaire est appelé à mettre en pratique l'accueil de l'étranger.** Ne pas reconnaître qu'il est aussi pertinent de s'y atteler autant ici que dans des contrées plus pauvres serait à notre sens une erreur. **(je mettrais cette phrase sous une forme plus positive pour ne pas accuser les autres)** C'est bien parce que notre relatif confort matériel nous le permet que nous devrions être les premiers à faire preuve d'humanité.

Anne Rossier
Serge Paccaud